



Association « Amis de Wissant pour la protection de notre site »

3, rue Chopin

62179 Wissant

<http://www.amisdewissant.com>

Notre lettre d'information N° 17

Le 20 novembre 2014.

Cher(e) Ami(e) de Wissant.

Nous nous étions engagés à vous faire un compte rendu rapidement de la réunion du 18 novembre concernant la présentation du rapport commandé par le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO).

Vous le trouverez ci-dessous.

1. Organisation de la réunion

- Comme vous avez pu le constater, seulement 6 personnes ont été invitées à cette « réunion privée ». Nous avons été accueillis par un appariteur et 8 Gendarmes. Ca ne fait rire personne. [Maintenez la touche Ctrl enfoncée et cliquez ici](#).
- Etaient présents :
 - o L'assistante du Sous-préfet de Boulogne, Madame Charles,
 - o Monsieur Rapin, Vice-président du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale PMCO, Président de l'Association des Elus du Littoral, maire de Merlimont, Président de l'association des maires du Pas-de-Calais,
 - o Monsieur Plouvin, directeur général du PMCO,
 - o Monsieur Marcotte, ingénieur du PMCO, chargé de l'étude présentée ce soir,
 - o Madame Legrain, juriste du PMCO,
 - o Monsieur Brassard, de la DREAL,
 - o Monsieur Fasquel, de la DDTM,
 - o Monsieur Delambre du Conseil Régional,
 - o Monsieur Dubaille, responsable local du Conservatoire du Littoral,
 - o Monsieur Bouclet, Président de la Communauté de Commune de la Terre des 2 Caps
 - o Monsieur Bracq et 12 membres du conseil municipal.
 - o Quelques autres invités wissantais, hors associations.

2. Présentation par le PMCO des « Résultats de l'étude de faisabilité sur le ré ensablement de la partie centrale de la baie de Wissant »

- Quelques slides, en conclusion de l'étude, qui est donc maintenant officielle (l'ensemble des documents de l'étude et de ses conclusions devant nous être communiqué prochainement par le PMCO).
- Curieusement, pas de référence aux différentes options proposées (orientations et actions de gestion) en fin de phase II le 01 octobre. Les choix seraient-ils déjà faits ? [Maintenez la touche Ctrl enfoncée et cliquez ici](#)
- Périmètre concerné par cette présentation : pas clair, le Maire parle de 2,4 km devant sa commune.
- Le constat d'érosion : 50 à 60.000 m3 de sable quittent la Baie chaque année.
- 465.000 m3 sont partis entre 2005 et 2013.
- En conclusion, il est proposé 3 scénarios :
 - o Apport de 680.000 m3 sur la partie centrale,
 - o Apport de 500.000 m3 sur la partie centrale, avec mise en place de dispositif « tubes » sur 1.000 m devant le village,
 - o Apport de 7 à 10 millions de m3 sur la Banc à la Ligne. Hypothèse abandonnée, vu les incertitudes et le coût.
- Le sable viendrait du dragage dans le chenal du Port de Calais.
- Une étude de faisabilité technique: lancement dans les prochains mois par le PMCO. Durée 1 an.
- Durée des travaux : 14 mois,

- Budget : le scénario 1 a un cout estimé de 7 à 8 millions pour le 1^{er} ré ensablement puis 3 à 4 millions « d'entretien » tous les 5-6ans, soit un peu moins de 20M€ sur 20ans. Le scénario 2 est à peine moins cher. Le cout du scénario 3 pourrait s'élever jusqu'à 80M€

3. Notre première analyse :

- Le ré ensablement est maintenant bien accepté par TOUS (y compris le Maire de Wissant) comme la seule solution performante, durable, douce...C'est une avancée remarquable qui confirme la justesse de nos recommandations depuis plusieurs années, basées sur les études du milieu scientifique.
- Monsieur Fasquelle signale que le scenario « 1 », (ré ensablement massif) est le plus performant,
- Nous avons essayé d'obtenir un éclaircissement sur le périmètre du projet, pas clair actuellement entre « la Baie » et 'les 2,4 km devant Wissant ». Pas de réponse.
- Une autre bonne nouvelle : le retour de disponibilité du « sable de Calais » !
- Avons entendu que la Région était en train d'élaborer une stratégie, et qu'elle était sceptique sur les enrochements.
- Monsieur Rapin soutient la «*défense basée sur le sable, et encore le sable...* » et que le budget global n'est pas une vraie contrainte quand on sait que les interventions à Mers-les-Bains ont coûté 120 millions €.
- Suit une longue partie de patate chaude sur la prise en charge de la Maîtrise d'Ouvrage, entre la mairie de Wissant, la CCT2C et le PMCO. Ce n'est pas gagné !
- Monsieur Bouclet rappelle qu'il y a 5 communes dans la Baie, et non pas une, et signale que le PMCO est le bon outil pour mobiliser les fonds FEDER.
- Monsieur Fasquel lui confirme qu'il aura la compétence prochainement, dans le cadre de la loi « GEMAPI ».
- Nous avons posé la question de l'utilisation du retour d'expérience des acteurs des cotes belges et hollandaises, qui peut être un accélérateur. Pas de réponse.

4. Mise en protection de la dune d'Aval

- Tous les services présents signalent que cet objectif est complètement dissocié de l'objet de la réunion. Messieurs Fasquel et Delambre rappellent toutefois la nécessité de cohérence avec le ré ensablement massif.
- Monsieur Fasquel rappelle qu'il n'y a pas d'urgence, puisqu'il reste 52mètres et qu'il n'y pas de risque de submersion.
- Le Maire de Wissant confirme son accord pour prendre en charge la Maîtrise d'ouvrage.
- La DDTM informe du lancement d'une étude externalisée pour évaluer la meilleure solution de protection, parmi 3 scenarios :
 - o Enrochement,
 - o Boudins + sable
 - o Ré ensablement
- Résultat attendu et prise de décision fin juin 2015, pour lancement des marchés et travaux à suivre.
- Les représentants de la dune d'Aval et de la sauvegarde du bas Wissant ont fait pression pour une protection en urgence à base d'enrochements.
- Hors réunion : Le Conservatoire du Littoral est Maître d'Ouvrage pour la destruction du blockhaus qui descend la dune (il a le budget). Intervention en début décembre, avec déminage préalable. Reprofilage homéopathique de la dune dans la même intervention.

| Cordialement.